## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 14 octobre 2016	Heure	Numéro	Département(s)  DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Santé	Lié à :(obligatoire) ad 16.029					
Titre : Amendement au projet de loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE)						
(Amendement initialement déposé par le groupe UDC)						
Contenu :						
Article 22, lettre c						
Le Conseil d'administration, notamment :						
c) adopte les accords de partenariat et/ou de collaboration avec d'autres institutions ;						
Motivation (facultatif):						
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Christian Mermet, président de la commission						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				